

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00158 Numéro SIREN : 818 404 477 Nom ou dénomination : A.M.C.R

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2018 sous le numéro de dépôt 7471

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

CRC

9 RUE GAMBETTA
BP 161
88105 ST DIE DES VOSGES CEDEX

V/REF :

N/REF : 2016 B 158 / 2018-B-7471

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 30/10/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

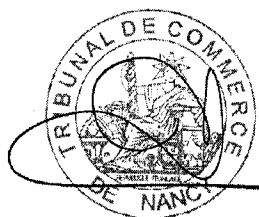
Concernant la société

A.M.C.R
Société par actions simplifiée
293 rue Charles Baudelaire
54770 Dommartin-sous-Amance

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-7471 le 31/10/2018

R.C.S. NANCY 818 404 477 (2016 B 158)

Fait à NANCY le 31/10/2018,
LE GREFFIER ASSOCIE





Société d'Avocats

C R C

Contentieux Rédaction Conseil

Jacques REICHERT

Faculté de Droit de Strasbourg
Ancien Elève de l'Ecole Nationale des Impôts
Spécialiste en Droit Fiscal
Avocat Associé - Barreau d'Epinal

Manuel CONREAU

Faculté de Droit de Nancy
D.E.A. en Droit Privé
Avocat Associé - Barreau d'Epinal

Olivier GIRARDOT

Faculté de Droit de Nancy
Maîtrise en Droit des Affaires
Avocat Associé - Barreau de Nancy

Ludovic VIAL

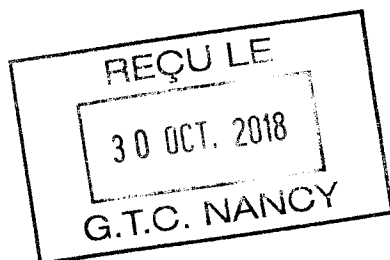
Faculté de Droit de Nancy
D.E.A. en Droit Pénal
D.E.S.S. en Droit Médical
Avocat Associé - Barreau d'Epinal

Sébastien MAURICE

Faculté de Droit de Nancy
Master 2 Droit du travail et de la
protection sociale
Avocat Associé - Barreau d'Epinal

Solenne DIDIER

Université de Haute-Alsace
Master Droit et Sciences Sociales
Juriste



TRIBUNAL DE COMMERCE

Registre du Commerce

Rue du Maréchal JUIN
BP 30108
54003 NANCY CEDEX

Saint-Dié, le 24 octobre 2018

Affaire : A.M.C.R
RCS NANCY 818 404 477

N/Réf.: 16-0048 - OG

V/Réf. :

Mon Cher Maître,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt des comptes de la société visée en l'objet, les documents suivants :

- 1 exemplaire du rapport de gestion de l'exercice clos le 31/12/17,
- 1 exemplaire des décisions des associés du 30/06/18,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/17,
- 1 exemplaire du bilan de l'exercice clos le 31/12/17,
- 1 exemplaire du rapport du Commissaire aux comptes,
- 1 chèque pour frais de Greffe d'un montant de 45.63 €, libellé à l'ordre du Tribunal de Commerce.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de me croire, Mon Cher Maître,

Votre bien dévoué.

Olivier GIRARDOT

NANCY
17 rue Eugène HUGO
54000 NANCY
Tél : 03.29.42.12.12
Fax : 03.29.42.12.14

Adresse Postale
SAINT-DIE DES VOSGES
9 rue Gambetta-BP 161
88105 SAINT-DIE DES VOSGES Cedex
Tél : 03.29.42.12.12
Fax : 03.29.42.12.14

Siège social
E-mail : avocats.crc@wanadoo.fr

EPINAL
5 rue Frédéric Chopin
88000 EPINAL
Tél : 03.29.42.12.12
Fax : 03.29.42.12.14

Désignation de l'entreprise SAS A.M.C.R. Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 293 rue Charles Baudelaire 54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCE

Numéro SIRET * 8 1 8 4 0 4 4 7 7 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 1

			Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
			<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>		<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	
ACTIF			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042	120 000	120 000
	Total I (5)		044	048	120 000	120 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	24 000	7 000
		Autres * (3)	072	074	20 755	662
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	5 193	12 241
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	098	49 948	19 903
	Total général (I+II)		110	112	169 948	139 903

PASSIF

PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 000	5 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	500		
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			132	2 784		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	37 331	3 284	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	45 615	8 284	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	86 894	95 614	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	3 780	3 972	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	33 660	32 032	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176	124 333	131 619	
Total général (I + II + III)				180	169 948	139 903	
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	77 469
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

RECEIVED
JAN 10 1961
U.S. AIR FORCE
HEADQUARTERS
WASHINGTON, D.C.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.C.R.

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Quote part Frais & Charges Régime mère-fille 5 %		1 004
Total des réintégrations diverses	330	1 004

Détail des déductions diverses		
Dividendes VIDERE		20 085
Total des déductions diverses	350	20 085

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.C.R.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	488
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017
Page 20

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7 N° SIRET 8 1 8 4 0 4 4 7 7 0 0 0 1 5
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.M.C.R.
ADRESSE (voie) 293 rue Charles Baudelaire
CODE POSTAL 54770 VILLE DOMMARTIN-SOUS-AMANCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Mme	Nom patronymique	ROLLINGER	Prénom(s)	Aude
Nom marital	MELLARD	% de détention	55.00	Nb de parts ou actions	275
Naissance :	Date	N° Département	54	Commune	NANCY
Pays	FRANCE				
Adresse :	N°	Voie	rue Charles Baudelaire		
Code postal	54770	Commune	DOMMARTIN-SOUS-AMANCE		
Pays	France				

Titre (2)	M	Nom patronymique	ROLLINGER	Prénom(s)	Cyril
Nom marital		% de détention	45.00	Nb de parts ou actions	225
Naissance :	Date	N° Département	54	Commune	NANCY
Pays	FRANCE				
Adresse :	N°	Voie	rue Charles Baudelaire		
Code postal	54770	Commune	DOMMARTIN-SOUS-AMANCE		
Pays	France				

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS A.M.C.R.

293 rue Charles Baudelaire

54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCE

DOSSIER DE GESTION

CFGs

1 Parc d'activités

BP 93085 - SAINT-MICHEL/MEURTHE

88100 ST DIE

03.29.58.00.00

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	11
Immobilisations	120 000		120 000	
Stocks et en cours				
Créances	44 755		7 662	
Disponibilités	5 193		12 241	
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	169 948		139 903	
Capitaux propres (Dont résultat)	45 615 37 331		8 284 3 284	
Provisions risques et charges				
Dettes financières ****	86 664		95 614	
Dettes d'exploitation ****	37 669		36 004	
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	169 948		139 903	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	11
Ventes de marchandises Production de l'exercice	60 000		35 000	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises				
Marge brute de production % CA Production exercice	60 000 100.00		35 000 100.00	
Marge brute globale % CA	60 000 100.00		35 000 100.00	
Valeur ajoutée % CA	56 512 94.19		24 570 70.20	
Excédent brut d'exploitation % CA	24 011 40.02		5 896 16.85	
Résultat courant % CA	40 552 67.59		4 029 11.51	
Résultat net % CA	37 331 62.22		3 284 9.38	

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	11
Capacité d'autofinancement	37 331		3 284	
Total des ressources	37 331		108 284	
Dont emprunts souscrits			100 000	
Total des emplois	8 950		124 386	
Dont investissements			120 000	
Dont remboursements d'emprunts	8 950		4 386	
Variation du fonds de roulement	28 380		-16 101	
Variation des actifs circulants	37 093		7 662	
Variation des dettes d'exploitation	1 665		36 004	
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	-35 428		28 342	
Variation de la trésorerie	-7 048		12 241	

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	11
Rotation des stocks (en nombre de jours)				
Crédit moyen client (en nombre de jours)	120.00		55.00	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	342.29		117.89	
Solvabilité à court terme	1.07		0.44	
Autonomie financière	0.37		0.06	

**** Retraitement des intérêts courus sur emprunts

BILAN AU 31/12/2017

ACTIF				PASSIF			
	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 11	Ecart %		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 11	Ecart %
Immob.incorporelles nettes				Capital	5 000	5 000	
Immob.corporelles nettes				Résultat de l'exercice	37 331	3 284	NS
Immob.financières	120 000	120 000		Prélèvements, distributions			
ACTIF IMMOBILISE	120 000	120 000	→	Autres fonds propres	3 284		
				FONDS PROPRES	45 615	8 284	450.63 ↗
Stock matières, marchandises				Provisions réglementées			
Produits finis				Prov.risques et charges			
Travaux en cours				Subventions			
STOCKS ET EN COURS			→	Emprunts à plus d'un an	77 469	86 664	-10.61
Avances fournisseurs				DETTES LONG TERME	77 469	86 664	-10.61 ↘
Créances clients	24 000	7 000	242.86	CAPITAUX STABLES	123 084	94 948	29.63 ↗
Autres créances	20 755	662	NS	Emprunts à court terme	9 195	8 950	2.73
Comptes de régularisation				Avances clients			
VALEURS REALISABLES	44 755	7 662	484.12 ↗	Dettes fournisseurs	3 780	3 972	-4.83
Disponibilités	5 193	12 241	-57.57	Dettes fiscales et sociales	13 660	12 032	13.53
ACTIF CIRCULANT	49 948	19 903	150.96 ↗	Autres dettes	20 230	20 000	1.15
TOTAL GENERAL	169 948	139 903	21.48 ↗	Comptes de régularisation			
				Concours bancaires			
				DETTES COURT TERME	46 865	44 955	4.25 ↗
				TOTAL GENERAL	169 948	139 903	21.48 ↗

INDICATEURS FINANCIERS

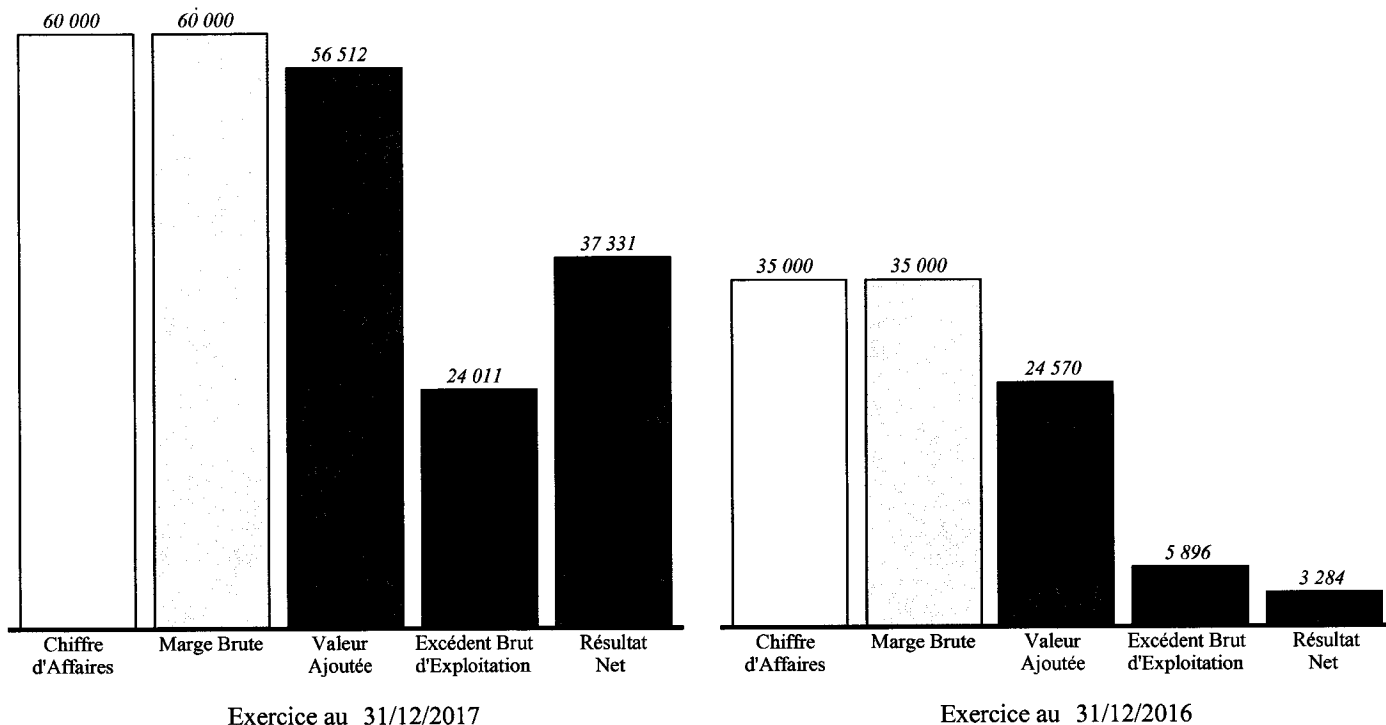
	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	120.00	55.00	65.00
Délai de paiement fournisseurs	342.29	117.89	224.39
Fonds de roulement en jours	-446.31	-1053.32	607.01
Utilisation du fonds de roulement	18.50	-236.20	254.71
Trésorerie en jours	31.16	115.41	-84.25
Prélèvements / résultat			

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

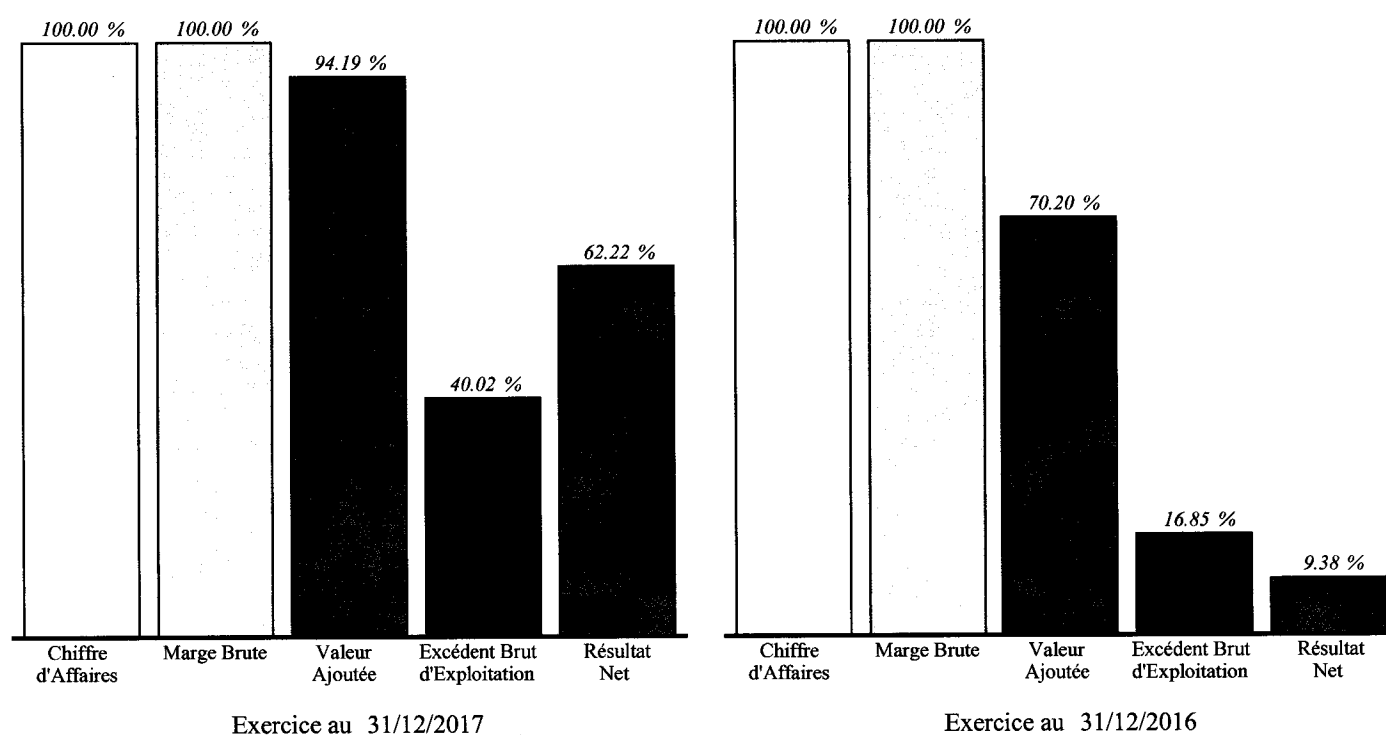
	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 11	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	60 000	100.00	35 000	100.00	25 000	71.43
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	60 000	100.00	35 000	100.00	25 000	71.43
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	60 000	100.00	35 000	100.00	25 000	71.43
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	60 000	100.00	35 000	100.00	25 000	71.43
Marge brute globale	60 000	100.00	35 000	100.00	25 000	71.43
- Autres achats + charges externes	3 488	5.81	10 430	29.80	-6 942	-66.56
Valeur ajoutée	56 512	94.19	24 570	70.20	31 942	130.01
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	446	0.74			446	
- Salaires du personnel	22 916	38.19	13 357	38.16	9 559	71.57
- Charges sociales du personnel	9 139	15.23	5 317	15.19	3 822	71.88
Excédent brut d'exploitation	24 011	40.02	5 896	16.85	18 115	307.25
+ Autres produits de gestion courante	1		3	0.01	-2	-56.33
- Autres charges de gestion courante	4	0.01			4	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	24 008	40.01	5 899	16.85	18 109	306.98
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	20 085	33.48			20 085	
- Charges financières	3 541	5.90	1 870	5.34	1 671	89.37
Résultat courant	40 552	67.59	4 029	11.51	36 523	906.48
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			141	0.40	-141	-100.00
Résultat exceptionnel			-141	-0.40	141	100.00
- Impôt sur les bénéfices	3 221	5.37	604	1.73	2 617	433.28
- Participation des salariés						
Résultat NET	37 331	62.22	3 284	9.38	34 047	NS

PRESENTATION GRAPHIQUE DES S.I.G.

PRESENTATION EN Euros



PRESENTATION EN POURCENTAGE



EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N			Exercice N-1			Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	Nbj CA	31/12/2016	11	Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT								
Capital et réserves	8 284	49.70		5 000	47.14		3 284	65.68
Résultat de l'exercice	37 331	223.98		3 284	30.96		34 047	NS
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	45 615	273.69		8 284	78.11		37 331	450.63
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées	86 664	519.98		95 614	901.51		-8 950	-9.36
Groupes et associés								
CAPITAUX PERMANENTS	132 279	793.67		103 899	979.61		28 380	27.32
Actif net immobilisé	120 000	720.00		120 000	NS			
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
FONDS DE ROULEMENT	12 279	73.67		-16 101	-151.81		28 380	176.26
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT								
Stocks et en cours								
Créances clients et comptes rattachés	24 000	144.00		7 000	66.00		17 000	242.86
Autres créances	20 755	124.53		662	6.24		20 093	NS
Comptes de régularisation								
ACTIF CIRCULANT	44 755	268.53		7 662	72.24		37 093	484.12
Fournisseurs et comptes rattachés	3 780	22.68		3 972	37.45		-192	-4.83
Autres dettes	33 889	203.34		32 032	302.02		1 857	5.80
Comptes de régularisation								
DETTES D'EXPLOITATION	37 669	226.02		36 004	339.47		1 665	4.62
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	7 085	42.51		-28 342	-267.23		35 428	125.00
Disponibilités	5 193	31.16		12 241	115.41		-7 048	-57.57
Concours bancaires courants								
TRESORERIE NETTE	5 193	31.16		12 241	115.41		-7 048	-57.57

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 11
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	37 331	3 284
Dotations aux amortissements et provisions		
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	37 331	3 284
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	37 331	3 284
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres		5 000
Augmentation des comptes courants d'associés		
Augmentation des dettes financières		100 000
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	37 331	108 284
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations		120 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières	8 950	4 386
TOTAL DES EMPLOIS	8 950	124 386
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource nette (+) ou emploi net (-)	28 380	-16 101

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 31/12/2017 12	Variations (N-1) - (N-2) 31/12/2016 11
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours		
Clients et comptes rattachés	17 000	7 000
Autres créances	20 093	662
Comptes de régularisation		
VARIATION	37 093	7 662
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	-192	3 972
Autres dettes	1 857	32 032
Comptes de régularisation		
VARIATION	1 665	36 004
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	-35 428	28 342
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	-7 048	12 241
Concours bancaires courants		
VARIATION	-7 048	12 241
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-28 380	16 101
Emploi net (-) ou Ressource nette (+)		

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 11
RESULTAT NET COMPTABLE	37 331	3 284
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	}	}
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	37 331	3 284
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	37 331	3 284
+ Variation du B.F.R.	-35 428	28 342
= Trésorerie d'exploitation	1 903	31 626
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations	}	5 000
Augmentation des capitaux propres		
Augmentations des comptes courants d'associés		
Augmentations des dettes financières		
Subventions reçues		
		100 000
		105 000
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations	}	120 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières	8 950	4 386
		124 386
= Variation de trésorerie	-7 048	12 241
+ Trésorerie initiale	12 241	
TRESORERIE FINALE	5 193	12 241

SAS A.M.C.R.

293 rue Charles Baudelaire

54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCE

DOSSIER FISCAL

CFGS

1 Parc d'activités

BP 93085 - SAINT-MICHEL/MEURTHE

88100 ST DIE

03.29.58.00.00



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS A.M.C.R.		293 rue Charles Baudelaire	
SIRET	8 1 8 4 0 4 4 7 7 0 0 0 1 5	54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	21 471	Déficit	
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CFG S 1 Parc d'activités BP 93085 - SAINT-MICHEL/MEURTHE 88100 ST DIE Tél: 03.29.58.00.00	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 06/02/2018 Lieu DOMMARTIN-SOUS-AMANCE
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature MELLARD Aude

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				
Montant des distributions				c
autres que celles visées en (a),				d
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				
Montant des revenus répartis (5)				
				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.		
1	2	3	4	5	6	7	8
Mme ROLLINGER Aude Présidente 293 rue Charles							
54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCE	275	2017	18 656				
M ROLLINGER Cyril 245 rue Charles Baudelaire							
54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCE	225						

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
REMUNERATIONS
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	22 916	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRANTUS Informations

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	12
Charges à payer	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 169 948.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 60 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 37 330.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	120 000		
TOTAL	120 000		
TOTAL GENERAL	120 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			120 000	120 000
TOTAL			120 000	120 000
TOTAL GENERAL			120 000	120 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	24 000	24 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	670	670	
Groupe et associés	20 085	20 085	
TOTAL	44 755	44 755	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	230	230		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	86 664	9 195	39 364	38 105
Fournisseurs et comptes rattachés	3 780	3 780		
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 939	3 939		
Impôts sur les bénéfices	3 221	3 221		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 000	5 000		
Autres dettes	20 000	20 000		
TOTAL	124 333	46 865	39 364	38 105
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 950			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	500			500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 780
Dettes fiscales et sociales	307
Total	4 317

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		17 339
Intérêts non échus sur emprunt	17 339	
Total (1)		17 339

Engagements reçus

A.M.C.R
Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
Siège Social : 293, Rue Charles BAUDELAIRE
54770 DOMMARTIN S/ AMANCE
RCS NANCY 818 404 477

DECISIONS DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME DECISION

Les associés approuvent la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de 37 331 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 331 €
------------------------	----------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève à la somme de 40 115 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 45 615 €.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous indiquons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président



A.M.C.R
Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
Siège Social : 293, Rue Charles BAUDELAIRE
54770 DOMMARTIN S/ AMANCE
RCS NANCY 818 404 477

DECISIONS DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2018

Les soussignés :

1. Monsieur Cyril ROLLINGER

Demeurant 245, Rue Charles BAUDELAIRE
54770 DOMMARTIN S/ AMANCE

2. Madame Aude MELLARD née ROLLINGER

Demeurant 293, Rue Charles BAUDELAIRE
54770 DOMMARTIN S/ AMANCE

Après avoir exposé :

1/ Qu'ils sont les seuls actionnaires de la Société par Actions Simplifiée dénommée A.M.C.R dont le siège social est à DOMMARTIN S/ AMANCE (54770), 293 Rue Charles Baudelaire immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY, sous le numéro 818 404 477 et dont le capital de 5.000,00 € est divisé en 500 actions réparties ainsi qu'il suit :

1/ Monsieur Cyril ROLLINGER	225 actions
2/ Madame Aude MELLARD née ROLLINGER	275 actions

Soit au total 500 actions

2/ Que l'article 27 des statuts de la société prévoit que les décisions collectives peuvent s'exprimer dans un acte sous seing privé signé par tous les associés.

CR M

Reconnaissant que le Président de la SAS les a régulièrement invités à prendre les décisions qui suivent par voie d'unanimité dans un acte, qu'à cette fin ils ont eu en leur possession et ont pu prendre connaissance de tous les documents nécessaires à leur bonne information, le tout conformément aux statuts.

Décident à l'unanimité ce qui suit :

- D'approuver le rapport de gestion, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils sont présentés dans le rapport du président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 37 331 €.
- D'approuver les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.
- De donner quitus entier au président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.
- D'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière :

Bénéfice de l'exercice	37 331 €
------------------------	----------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève à la somme de 40 115 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 45 615 €.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous indiquons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

- Rémunération de la Présidente

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, ils donnent à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Les associés approuvent la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de 37 331 € de l'exercice de la manière suivante :

CR A11

Bénéfice de l'exercice

37 331 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève à la somme de 40 115 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 45 615 €.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous indiquons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION

Les associés prennent acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

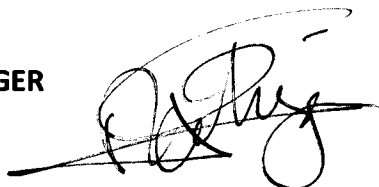
Les associés, ratifient indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement la rémunération de la Présidente pour un montant annuel de 18 000 euros sur la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017.

CINQUIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'actionnaires, tenu au siège social.

Monsieur Cyril ROLLINGER



Madame Aude MELLARD née ROLLINGER



CC AN

A.M.C.R
Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
Siège Social : 293, Rue Charles BAUDELAIRE
54770 DOMMARTIN S/ AMANCE
RCS NANCY 818 404 477

RAPPORT DE GESTION ANNUEL DU PRESIDENT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

La soussignée Aude MELLARD, Présidente de la société A.M.C.R, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 000 €, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé ;

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous vous rappelons qu'il s'agit du second exercice social de la Société et le premier d'une durée de 12 mois.

Le chiffre d'affaires est composé de la rémunération de notre Présidence ainsi que des dividendes de notre filiale pour 20 085 euros.

La Société en sa qualité d'Holding animatrice assure la direction de la Société VIDERE pour en être Présidente et conduit ainsi directement sa politique.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Notre activité est directement liée à celle de notre filiale, la Société VIDERE.

Nous restons attentifs à toute opportunité de prise de participation dans un secteur d'activité complémentaire.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement significatif n'est à signaler.

M

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations :

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats de la filiale de notre société :

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

1/ Notre filiale, la société VIDERE, Société par actions simplifiée au capital de 19 500 €, dont le siège social est à SEICHAMPS (54), 33 Avenue du Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 437 890 742, dont notre société détient 1 950 actions sur les 1 950 composant son capital, a dégagé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les chiffres suivants :

- *Chiffre d'affaires : 530 981 € contre 662 230 € lors de l'exercice précédent,
- *Traitements et salaires : 27 768 € contre 33 642 € lors de l'exercice précédent,
- *Charges d'exploitation : 523 639 € contre 614 633 € pour l'exercice précédent,
- *Résultat d'exploitation : 8 241 € contre 48 350 € lors de l'exercice précédent,
- *Résultat courant avec impôts, tenant compte du solde de -130 € des produits et frais financiers, il s'établit à 8 111 € contre 48 384 € pour l'exercice précédent
- *Bénéfice de l'exercice : 10 611 € contre un bénéfice de 48 120 € pour l'exercice précédent.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, la société a accusé un tassement de son activité concernant notamment le matériel neuf. Cependant, la maîtrise des charges dans les mêmes proportions permet de réaliser un résultat bénéficiaire même si en retrait par rapport à l'exercice écoulé.

Nous avons aux termes d'une décision en date du 03 octobre 2017 transférer le siège social de notre Société à l'adresse suivante, 33 Avenue du Général de Gaulle - 54280 SEICHAMPS, pour des locaux plus adaptés à notre activité et pouvant accueillir notre développement.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous escomptons sur une reprise plus soutenue des ventes de matériels neufs par la mise en place d'un partenariat avec un fabricant ce qui devrait nous permettre de retrouver le niveau d'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce et compte tenu de l'activité de la Société, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS RELATIVES AU CICE

NEANT

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux tableaux établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de Commerce)												
	Factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1j. et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1j. et plus)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées							4					
Montant total des factures TTC								6000	6000	12000		24000
% du montant total des achats TTC de l'exercice												
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								10	10	20		40
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
c) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. com. Art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux :						Délais contractuels : Délais légaux : 30 jours					

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 60 000 € contre 35 000 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 71.4 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 22 916 € contre 13 357 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 71.6 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 9 139 € contre 5 317 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 71.9 %.

La Société ne compte aucun salarié.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 35 994 € contre 29 104 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 23.7 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 24 008 € contre 5 899 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 16 544 € des produits et frais financiers, il s'établit à 40 552 € contre 4 029 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 € contre -141 € pour l'exercice précédent

- d'un impôt sur les sociétés de 3 221 € contre 604 € pour l'exercice précédent

l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 37 331 € contre 3 284 € pour l'exercice précédent

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 37 331 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 331 €
------------------------	----------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élèverait à la somme de 40 115 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à la somme de 45 615 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

REMUNERATION DE LA PRESIDENTE

Nous vous invitons enfin à vous prononcer sur la rémunération de la Présidente de la Société selon les modalités définies aux textes des résolutions qui vous a été présenté.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

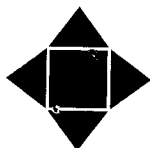
Nous vous précisons qu'aucun mandat n'arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président





BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

S.A.S. A.M.C.R.

Société par Actions Simplifiée au capital de 60.000 €

293 rue Charles Baudelaire
54770 DOMMARTIN SOUS AMANCE

RCS NANCY 818 404 477

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

S.A.S. A.M.C.R.

293 Rue Charles Baudelaire
54770 DOMMARTIN SOUS AMANCE

Madame la Présidente,
Madame, Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale en date du 30 Juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.C.R. relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 juin 2018

BATT AUDIT
Hélène RAPPIN



Commissaire aux Comptes

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2018

Page 17

Formulaire obligatoire (art. 103, Section 1 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.M.C.R. Néant ☐Adresse de l'entreprise 293 rue Charles Baudelaire 54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCENuméro SIRET * 81840447700015Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 11

BATT AUD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVIS

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31/12/2017	31/12/2016
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	120 000	120 000
	Total I (5)	044	048	120 000	120 000
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	24 000	7 000
	Autres * (3)	072	074	20 755	662
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	5 193	12 241
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	49 948	19 903
	Total général (I+II)	110	112	169 948	139 903
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		2 784	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		37 331	3 284
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		45 615	8 284
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		86 894	95 614
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 780	3 972
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		33 660	32 032
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		124 333	131 619
	Total général (I + II + III)	180		169 948	139 903
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

CEFS

2

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2018

Page 18

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

ULADATIS-Entreprises

Formulaire obligatoire (article 102-3 du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS A. M. C. R.		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le						
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 7							13 1 1 2 2 0 1 6						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210													
	Production vendue	bicns		215		214													
		services *		217		218													
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222													
	Production immobilisée *					224													
	Subventions d'exploitation reçues					226													
Autres produits					230														
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234													
	Variation de stock (marchandises) *					236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240													
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242													
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244													
	Rémunérations du personnel *					250													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252													
	Dotations aux amortissements *					254													
	Dotations aux provisions					256													
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262													
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																
Total des charges d'exploitation (II)						264													
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270													
PRODUITS ET CHARGES UNIVERS	Produits financiers					280													
	Produits exceptionnels					290													
	Charges financières					294													
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300													
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
	Impôts sur les bénéfices *					306													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310													
B - RÉSULTAT FISCAL					Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318													
	Provisions non déductibles *					322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248														
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998													
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999													
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997													
	Entreprise nouvelle (art. 144 bis C.G.I.)	986		Zone franche urbaine (art. 144 bis C.G.I.)	987		Zones de réhabilitation de la défense (art. 144 bis C.G.I.)	127		Zones de revitalisation rurales (art. 144 bis C.G.I.)	138								
	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 144 bis C.G.I.)	981		Jeune entreprise innovante (art. 144 bis C.G.I.)	989		Basins d'emploi et redynamisme (art. 144 bis C.G.I.)	991		Polis de compétitivité hors CICE (art. 144 bis C.G.I.)	990								
	Divers (art. 144 bis C.G.I.)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346											
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	352													
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356													
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	370													

En Euros

CFG5

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 19

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.C.R.

31/12/2017

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Dividendes VIDERE		20 085
Total des déductions diverses	350	20 085

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 169 948,26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 60 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 37 330.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

BATTAUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

BATT AUDIT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	120 000		
TOTAL	120 000		
TOTAL GENERAL	120 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			120 000	
TOTAL			120 000	
TOTAL GENERAL			120 000	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	24 000	24 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	670	670	
Groupe et associés	20 085	20 085	
TOTAL	44 755	44 755	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

BATT AUDIT

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	230	230		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	86 664	9 195	39 364	38 105
Fournisseurs et comptes rattachés	3 780	3 780		
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 939	3 939		
Impôts sur les bénéfices	3 221	3 221		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 000	5 000		
Autres dettes	20 000	20 000		
TOTAL	124 333	46 865	39 364	38 105
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 950			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	500			500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 780
Dettes fiscales et sociales	307
Total	4 317

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

BATT AUDIT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		17 339
Intérêts non échus sur emprunt	17 339	
Total (1)		17 339

Engagements reçus

BATT AUDIT

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS VIDERE	19 500	276 883	100,00	120 000				530 361	10 611	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

SAS A M C R
54770 DOMMARTIN-SOUS-AMANCE